Conseil collectif sur la production fourragère réalisé par les techniciens de la Chambre d'Agriculture 71 Outil de pilotage et d'aide à la décision pour les éleveurs

Rédaction : Véronique GILLES –veronique.gilles@sl.chambagri.fr – Amélie POULLEAU – amelie.poulleau@sl.chambagri.fr-Denis CHAPUIS – denis.chapuis@sl.chambagri.fr

Sommes des températures	200°C	300°C- 350°C	500°C à 550 °C	700°C-800°C	1000°C	1200°C	1400°C	>1400 °C
cumulées	(base janvier)	(base février)	fin déprimage	fauche précoce	foin précoce	foin moyen	foin tardif	grainage
Zones précocesZones tardives		mise à l'herbe	épis 5 cm	début épiaison	début floraison	floraison	médiocre début grainage	



Encore un peu de patience avant la mise à l'herbe

Station	Prairies ∑ tpt°cumulée base fevrier	Précipitations hebdomadaires				
Autun 300	189	0,2				
Autun 400*	169					
Autun 500*	149					
Macon	236	0,0				
St Symphorien de M	204	0,2				
Saint Yan	211	1,2				
Jalogny	191	0,8				
Beaudemont 300*	199					
Beaudemont 400	178	0,4				
Mont St Vincent 600	172	0,0				
Mont St Vincent 400*	213					
Matour	188	0,0				
Chalon	199	0,0				
Varenne St Sauveur	218	0,0				
St Maurice les Couches	201	0,0				
* données récalculées						

Les gelées matinales de cette semaine ont engendré un faible cumul de somme de températures : De 29° C à 48° C sur l'ensemble du département. La semaine à venir s'annonce plus douce (50° C à 60° C de somme de

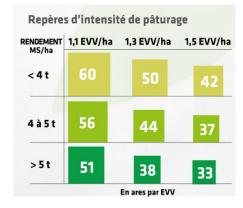
températures prévues) et devrait relancer la pousse de l'herbe : A ce jour, la hauteur d'herbe sur pieds est inférieure à 5 cm donc surtout pas de précipitation pour le lâcher au risque de pénaliser le rendement de la parcelle. Quelques précipitations prévues pour le week-end prochain.

Mise en place d'un pâturage tournant (fin)

Nous avons vu les semaines passées les grands principes de la gestion d'un pâturage tournant et les besoins de votre cheptel en fonction de vos dates de vêlages et du gabarit de vos animaux.

Pour mettre en adéquation l'offre de vos parcelles et les besoins de vos animaux, il faut calculer la surface de base. Elle correspond à l'ensemble des surfaces de pâture attribuée à un lot d'animaux sur la période avril-mai. Cela peut être une ou plusieurs parcelles, menées en pâturage continu ou tournant.

Pour déterminer cette surface de base, il faut prendre en compte le rendement de la parcelle et le chargement moyen de l'exploitation :



→ Exemple :

1 lot de 14 vaches + veaux (700 kg +250 kg) + 1 taureau (950 kg) = (14 x 1,16 EVV) + 1 = 17.24 EVV.

• Avec un rendement moyen et un chargement de **1,3 EVV/ha**, il faut 17.24 x 0,44 = 7.60 ha de surface de base au printemps.

Nous vous mettons en pièce jointe, le calcul des EVV, afin que vous puissiez vous rendre compte de votre chargement.

- Jusqu'à 50-55 ares/EVV, le pâturage continu est possible. Vous pouvez garder 5 ares/EVV pour refaire une partie de vos stocks.
- En-dessous de 50 ares, il est nécessaire de mettre en place un pâturage tournant pour gérer au mieux la pousse de l'herbe. L'utilisation du pâturage tournant sur 5 parcelles **ou plus** permet d'ajuster au mieux la consommation en fonction de la pousse annuelle par une fauche des excédents.



